Dans les Deux-Sèvres, une cohabitation entre mineurs non accompagnés et personnes âgées : « C'est comme mes grands-parents »

Dans le village de Sciecq, une résidence pour personnes âgées, qui risquait de fermer ses portes, les a ouvertes à quinze mineurs étrangers placés sous la protection du département. Une première en France, qui apporte satisfaction aux deux générations.

« 4 et 3, 7... Au total, 23 pour Kouassi (les prénoms des mineurs ont été modifiés). Ça fait beaucoup! », se réjouit Roseline Clochard, qui remporte, encore une fois, la partie de cartes. C'est la nonagénaire qui a appris les règles du Skyjo à son voisin de table, un jeune de 15 ans originaire de Côte d'Ivoire. Lassé de perdre, l'adolescent triche discrètement, elle le laisse faire. Depuis l'arrivée de quinze mineurs non accompagnés à la résidence pour personnes âgées Les Vignes, Roseline Clochard a enfin trouvé des partenaires de jeu « qui entendent et qui voient », plaisante-telle.



Roseline, 91 ans, a appris les règles du Skyjo à son voisin de table, à Sciecq (Deux-Sèvres), le 16 avril 2024.

C'est une forme de cohabitation unique en France, qui a vu le jour dans le village de Sciecq, à côté de Niort (Deux-Sèvres). Depuis janvier, cette structure accueille aussi, dans ses appartements, un groupe de mineurs de 14 à 16 ans, venus, sans leurs parents, d'Afrique subsaharienne, d'Egypte, du Bangladesh et du Pakistan.

Une solution originale, pour empêcher la fermeture de cette « résidence autonomie ». Avec ses logements privatifs, l'établissement Les Vignes s'adresse à des personnes indépendantes – un modèle qui ne séduit plus, à l'heure où l'on maintient les personnes âgées à domicile jusqu'à ce qu'elles aient besoin d'un accompagnement médicalisé.

Sauver la résidence

« Quand on a su qu'on avait du mal à remplir cette structure à côté de Niort, on s'est tout de suite dit qu'il y avait quelque chose à faire », se souvient Béatrice Largeau, vice-présidente du conseil départemental des Deux-Sèvres (divers droite) chargée de la protection de l'enfance. Pour l'élue, la priorité est alors de « trouver des solutions pour répondre à la loi "Taquet" de 2022 », qui interdit, à partir de 2024, le placement à l'hôtel des mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance. Mais le département manque de places en structures éducatives, depuis qu'il est passé de 800 à plus de 1 000 enfants placés en cinq ans. Et ce, sans compter les mineurs non accompagnés – 180 jeunes environ.

Seize places vacantes dans la résidence Les Vignes, pour quinze mineurs étrangers en attente d'hébergement : la solution est toute trouvée. Dès janvier, les jeunes s'installent par deux dans les huit studios remis à neuf. Avec leur peu d'affaires, ces appartements spacieux n'ont pas encore l'étoffe de chambres d'adolescents – peu importe, aujourd'hui, ils disent tous qu'ils s'y sentent « *chez eux* ». Pour les accueillir, la baie vitrée de la salle commune s'est changée en trombinoscope : chacun y a collé sa photo, le visage souriant, avec son prénom et quelques dessins. A côté du drapeau bangladais, Fahim a griffonné les couleurs de la France, sous lesquelles on peut lire ces mots : « *Terre d'amour* ».

Installée dans la résidence depuis huit ans, Madeleine Debordes est rassurée de ne pas avoir eu à la quitter. « Je trouve que c'est une bonne initiative pour sauver la résidence. C'est super de mélanger les générations », commente sa fille, venue lui rendre visite pour l'après-midi. « Nous n'avons pas du tout été inquiets », assure-t-elle, au nom de la fratrie.

Contrat et règles de vie quotidienne

Après trois mois de cohabitation harmonieuse, les appréhensions initiales semblent bien lointaines. « Au début, les familles étaient sceptiques », se souvient René Bauruel, conseiller départemental (divers droite) et président de l'Association de coordination du soin et de l'aide à domicile (Acsad), qui gère la résidence depuis 2020. Il a fallu organiser plusieurs temps d'échange pour répondre aux préoccupations de certains proches des résidents. « Une ou deux familles ont exprimé des inquiétudes après avoir vu dans la presse des incidents impliquant des migrants », admet Stéphanie Antigny, la responsable des Vignes, qui a pris le temps d'en rassurer certains au téléphone. Des réactions de l'ordre de « l'amalgame », restées largement marginales, selon la Sciecquoise.

De son côté, « la mairie avait peur que les jeunes ne soient pas occupés, qu'ils traînent dans la rue, le soir, et qu'ils dégradent le matériel », se souvient M^{me} Antigny. Alors ils ont dû signer un contrat qui les lie au département et à la résidence autonomie : un ensemble de règles de la vie quotidienne, parmi lesquelles l'obligation de se rendre au collège, à Niort – des bus scolaires ont été ajoutés – et d'être présent dans sa chambre à 22 heures. « Ils savent que s'ils y dérogent, ils n'auront plus leur place dans le dispositif », explique la responsable des lieux. En trois mois, aucun incident n'a été signalé.

Pour éviter l'isolement, tous ont reçu un vélo, pour « aller voir leurs copains, comme des ados normaux », souligne Nicole Rudelin, une des instructrices qui les accompagnent au quotidien.

L'objectif est de les rendre autonomes : ils entretiennent leur appartement, font leurs courses et lavent leur linge. Pas de quoi perturber la routine des résidents.

« On n'a pas du tout à se plaindre de la cohabitation : ça occupe, ça met de l'animation », déclare Micheline Guyonnet, résidente aux Vignes depuis deux ans. Autour de la table, ses voisines acquiescent, unanimes : « Il y a plus de gaieté », « plus d'entrain ». « Il y en a même un qui m'apporte des parts de gâteau », poursuit l'octogénaire, en désignant Akil, 16 ans. Originaire d'Egypte, il ne maîtrise pas encore le français, alors il utilise une application de traduction pour échanger avec les résidents. « C'est comme mes grands-parents. Je suis heureux de pouvoir leur faire plaisir », confie celui que l'on surnomme déjà « le pâtissier ».

D'autres formes de cohabitation

Responsable de la mission accompagnement des jeunes, qui s'occupe des mineurs non accompagnés confiés au département, Olivier Orain remarque chez ces adolescents, outre leur politesse, « une culture du respect des aïeuls ». A leur arrivée, certains ont demandé pourquoi les personnes âgées étaient réunies dans un centre, plutôt que dans leurs familles. « Chez nous, il n'y a pas de maison de retraite, souligne Imane, 16 ans, originaire de Côte d'Ivoire. On vit avec nos grands-parents depuis tout petits, alors on a l'habitude. »

Pour ces adolescents qui cumulent les traumatismes, après être « partis de chez eux parfois à 12 ou 13 ans », comme le rappelle Olivier Orain, la compagnie des personnes âgées se révèle rassurante. « Je suis loin de chez moi et je pense à mes parents. Mais, avec les résidents, on s'entend très bien, c'est comme ma famille et on oublie les choses qui sont arrivées », confie Mamadou, un Guinéen de 15 ans, arrivé en France, en septembre.

Les habitants du village n'ont émis, quant à eux, aucune réserve avec l'arrivée de ces quinze mineurs non accompagnés. Signe que l'intégration s'est bien passée, les nouveaux venus organisent régulièrement des tournois de foot avec les jeunes de Sciecq. Avec son maillot jaune floqué « Ronaldo », Akil impressionne – plus tard, il voudrait jouer en club. « Tout le monde l'aime, il est beaucoup trop fort », souffle un gamin du village, au bord du terrain.

Sensible au parcours de ces jeunes, un couple de personnes âgées a même demandé à s'installer dans la résidence. De quoi faire la fierté du département, qui prévoit d'ouvrir quatre dispositifs de ce type. La cohabitation pourrait prendre « d'autres formes », imagine Béatrice Largeau. « Qu'importe, pourvu qu'on trouve des solutions pour permettre un accueil digne à ces enfants et des conditions d'intégration harmonieuse sur le territoire. »

Luz Escoubes Le Monde